

Le Journal
Municipal 38
Saumois

Sommaire

Le mot du Maire	3
Vos élus locaux	4
Conseil Municipal des Jeunes	5
Commissions	6
Le Maire hors Commune	7
S.I.R.P. Saumos - Le Temple	8
Vie scolaire	9
État civil	10
Travaux Saumos	11
Éclairage public	11
Forêt	12
D.F.C.I.	14
Voirie	14
Les associations	15
Débroussaillage	26
Zoom sur les lagunes forestières	30
Communauté de Communes	32
A.P.S. Esquirou	34
Office de Tourisme	35
Parole à l'opposition	36
Un habitant à l'honneur	37
Annuaire des professionnels	38
Nuisances sonores	39
Numéros utiles	39



OUVERTURE DE LA MAIRIE
Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 9h00 à 12h30
et de 14h00 à 17h30

Mercredi et samedi
de 9h00 à 12h00

05 56 26 52 65
contact@saumos.fr
www.saumos.fr



Le mot du maire

Didier Chautard - Maire de Saumos

Cher(e)s ami(e)s,

Je suis ravi de pouvoir, par le biais de ce bulletin, communiquer avec vous en toute sincérité. Grâce à ce lien de communication, je suis heureux de vous annoncer le bilan de nos actions.

La covid a été encore bien présente, la chaleur de cet été anormalement étouffante. Les orages ont perturbé le déroulement de la Saint Amand, sans toutefois subir la catastrophe vécue par nos voisins du Taillan-Médoc, Saint-Médard-en-Jalles, Blanquefort et même Eysines pour les dégâts causés par la grêle. Nous avons suivi les incendies de la région en espérant échapper à ce fléau. Malheureusement, le 12 septembre 2022, nous avons tous été victimes de cette infernale invasion du feu sur notre commune.

Malgré ces périodes perturbantes, nous avons vécu de beaux moments.

Le samedi soir et la journée du dimanche de la Saint Amand, le marché nocturne du 28 juillet ont été marqués par des moments festifs et conviviaux. Le vide jouets du CMJ a été également une belle réussite, sans oublier les différentes manifestations associatives qui ont animé notre commune tout au long de l'année.

Le plus marquant restera, pour moi, la solidarité et l'entraide que vous avez manifestées sur la période de l'incendie Saumos/Sainte-Hélène. Vous avez eu besoin, je pense, de participer chacun à votre manière et suivant vos possibilités, pour que Saumos se relève de cette catastrophe. Cette réactivité de votre part, m'a donné une grande fierté d'être votre Maire, même si évidemment j'aurais souhaité ne jamais vivre ce désastre. Votre engagement pour notre

commune a été remarqué, tant au niveau du combat du feu, que pour votre accueil exemplaire au Courtiou pour les personnes qui sont venues nous aider.

Cet accueil a été apprécié et reconnu par tous : les casernes de pompiers venues de toute la France sur notre territoire, les équipes de D.F.C.I., les bénévoles qui sont intervenus pour nous aider dans cette épreuve historique subie par notre village.

Je tiens particulièrement à remercier tous les employés municipaux pour leur grande implication face aux difficultés de cette période.

Dans les projets 2022, nous avons fait des travaux pour accueillir le Docteur Thomas LAFON, médecin généraliste, installé fin février 2022 à côté de la bibliothèque.

Nous avons modifié l'attribution des subventions aux associations en instaurant des critères, incluant une partie révisable chaque année sur présentation de projet afin d'être au plus près de leurs besoins, en respectant les lignes budgétaires fixées.

Nous avons fait un programme d'économie d'énergie en coupant l'éclairage public de minuit à cinq heures.

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) étant validé, le travail sur le Plan Local d'Urbanisme (PLU) a repris ; nous devons tenir compte des événements de cet été pour appréhender la lutte contre les incendies. Nous devons reprendre pratiquement au début le travail qui n'avait pas été finalisé par l'équipe précédente. Le PLU devrait être effectif fin 2024.

Le projet chicanes a été finalisé et une partie du fossé a été busée pour tester un accès piéton sans trottoir, dont le coût est beaucoup moins onéreux.

Cet essai nous permettra de faire petit à petit un accès jusqu'aux extrémités sud et nord de la commune.

Nous avons changé les illuminations de fin

d'année qui étaient vieillissantes par des modèles moins énergivores.

Une étude sur la consommation énergétique des bâtiments communaux arrive à son terme. A l'issue de cette étude, nous allons organiser et planifier de futurs travaux d'isolation et transformation de moyen de chauffage ; nous pourrions ainsi prétendre à des subventions.

Pour les projets 2023, une étude d'aménagement du centre bourg va être entreprise afin de tracer une orientation pour notre village sur les prochaines décennies.

En espérant que la situation nous le permette, le dimanche 5 février aura lieu le traditionnel repas avec nos aînés.

Nous arrivons à la fin des deux années de mandat du Conseil Municipal des Jeunes et nous organiserons les élections pour réunir une nouvelle équipe fin février.

Nous vous inviterons en milieu de l'année pour faire un bilan sur les réalisations depuis le début de notre mandat, vous exposer les projets à venir et échanger. La date sera communiquée ultérieurement.

Je suis heureux de vous inviter avec mon équipe municipale pour vous présenter nos vœux le samedi 14 janvier à 12h à la salle des fêtes.

Je vous souhaite à toutes et à tous une belle et heureuse année 2023.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Votre Maire
Didier Chautard

Vos élus



Didier CHAUTARD
Maire



Laurent TOUSSAINT
1^{er} Adjoint



Denis LAPEYRE
2^{ème} Adjoint



Stéphane PORTE
3^{ème} Adjoint



Laure FARBOS



Leslie GRECO



Nathan AGULHON



Philippe BERNAL



Raphaël BERNAL



Cyril BRUNAUD



Amandio CEZILIO



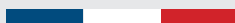
Jean-Michel DUPOUY



Jérôme HUET



Jérôme PRIETO



Conseil Municipal des Jeunes

JEUNE MAIRE



Lola LAPEYRE

JEUNES CONSEILLERS MUNICIPAUX



Clément DEL SAZ



Nolan BOUSCARRUT

Depuis presque deux ans, j'ai la joie et l'honneur d'être la première Jeune Maire de notre village de Saumos.

Je tiens tout d'abord à remercier mes camarades du Conseil Municipal des Jeunes, Nolan et Clément qui m'ont accompagnée sur toute la durée de ce mandat de deux ans qui a nécessité un engagement important et régulier.

Je remercie également les élus et le personnel administratif et technique pour leur soutien et leur motivation, ainsi que ma famille présente pour m'épauler.

Un dernier merci au comité des fêtes et à LAEL dont les bénévoles ont répondu présents quand nous les avons sollicités.



Le bilan de cette deuxième année est positif, avec la réalisation de projets conséquents comme la mise en place de tables de ping-pong, l'organisation de manifestations (vide jouets, cross, karaoké, journée sportive), même si certaines ont dû être annulées pour divers motifs.

Des sorties ont été proposées aux jeunes (hockey, rugby) en partenariat avec le département.



Les jeunes élus ont également participé aux cérémonies officielles de notre village.

Des courriers ont été envoyés vers les différentes institutions locales et nationales comme le Conseil Municipal des Jeunes de Bordeaux, le Sénat ou encore l'Assemblée Nationale afin de découvrir leur fonctionnement.

Grâce à cela, le dernier grand projet de notre CMJ aboutira en avril 2023, avec une visite de Paris sur 3 jours pour les élus actuels et futurs du CMJ de Saumos.

Car oui, il faut déjà penser aux prochaines élections qui se tiendront le 25 février 2023. Soyez nombreuses et nombreux à venir, à vous présenter, à voter, à participer à la vie de Saumos.

Les modalités de ces élections seront communiquées rapidement.

Enfin, je remercie tout particulièrement les jeunes de Saumos qui ont été, comme tous les habitants de Saumos, très touchés par les incendies de septembre. Dès les évacuations terminées, vous avez aidé à votre façon, soit par des dessins, soit par des sourires, ou encore de l'aide au Courtiou, et les messages reçus en retour montrent l'importance de vos gestes.

Lola Lapeyre

Commissions

DÉLÉGUÉS DES COMMISSIONS COMMUNALES

COMMISSION DES FINANCES, APPEL D'OFFRES :

M. TOUSSAINT Laurent

- M. LAPEYRE Denis
- M. PORTE Stéphane
- Mme FARBOS Laure
- M. AGULHON Nathan
- M. HUET Jérôme

COMMISSION URBANISME, ENVIRONNEMENT :

M. TOUSSAINT Laurent

- M. LAPEYRE Denis
- M. BERNAL Raphaël
- M. PRIETO Jérôme
- M. BERNAL Philippe
- M. BRUNAUD Cyril
- M. HUET Jérôme

COMMISSION D'INFORMATION :

M. LAPEYRE Denis

- M. TOUSSAINT Laurent
- M. BERNAL Raphaël
- M. PORTE Stéphane
- M. AGULHON Nathan
- Mme GRECO Leslie
- Mme FARBOS Laure

COMMISSION DES BÂTIMENTS, SALLE DES FÊTES, CIMETIÈRE :

M. TOUSSAINT Laurent

- M. PORTE Stéphane
- M. BRUNAUD Cyril
- M. BERNAL Raphaël
- M. BERNAL Philippe
- M. AGULHON Nathan

COMMISSION VOIRIE, FORÊT, DÉFENSE, SÉCURITÉ :

M. LAPEYRE Denis

- M. HUET Jérôme
- M. BRUNAUD Cyril
- M. PRIETO Jérôme
- M. CEZILIO Amandio
- M. DUPOUY Jean-Michel
- M. BERNAL Philippe

COMMISSION SPORTS, JEUNESSE, LOISIRS :

M. PORTE Stéphane

- Mme GRECO Leslie
- M. AGULHON Nathan
- M. CEZILIO Amandio
- M. BERNAL Philippe
- M. PRIETO Jérôme

DÉLÉGUÉS DES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX ET DES ASSOCIATIONS

SYNDICAT INTERCOMMUNAL REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE - S.I.R.P

- M. CHAUTARD Didier
- M. DUPOUY Jean-Michel
- M. PORTE Stéphane
- Mme FARBOS Laure
- Mme GRECO Leslie (*suppléante*)

SYNDICAT INTERCOMMUNAL ALIMENTATION EAU POTABLE S.I.A.E.P. SAUMOS-LE TEMPLE

- M. CHAUTARD Didier
- M. LAPEYRE Denis
- M. PRIETO Jérôme

SYNDICAT D'ELECTRIFICATION DU MÉDOC - SIEM

- M. PORTE Stéphane
- M. BERNAL Raphaël (*suppléant*)

SYNDICAT INTERCOMMUNAL AMÉNAGEMENT DES EAUX DU BASSIN VERSANT DES ETANGS DU LITTORAL GIRONDIN S.I.A.E.B.V.E.L.G ET DU S.A.G.E

- M. CHAUTARD Didier
- M. LAPEYRE Denis
- M. PRIETO Jérôme (*suppléant*)

ASSOCIATION AIDE AUX PERSONNES AGÉES DU MÉDOC - A.A.P.A.M

- M. TOUSSAINT Laurent
- M. DUPOUY Jean-Michel
(*suppléant*)

MISSION LOCALE DU MÉDOC

- M. TOUSSAINT Laurent
- M. DUPOUY Jean-Michel
- M. AGULHON Nathan (*suppléant*)

PARC NATUREL RÉGIONAL

- M. CHAUTARD Didier
- M. AGULHON Nathan (*suppléant*)

COMMISSION LOCALE DE L'EAU - CLE SYNDICAT MIXTE D'ETUDE ET DE GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU DU DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE - SMEGREG

- M. CHAUTARD Didier
- M. TOUSSAINT Laurent (*suppléant*)

OFFICE DE TOURISME MÉDOC PLEIN SUD

- M. AGULHON Nathan

GIRONDE RESSOURCES (CONSEIL, INGÉNIERIE, EXPERTISE)

- M. CHAUTARD Didier
- M. TOUSSAINT Laurent (*suppléant*)

BIBLIOTHÈQUE : DUPOUY Jean-Michel • **SECRÉTARIAT - AGENCE POSTALE :** Zélida GARRIGOU, Fabienne PREVOT
SERVICES TECHNIQUES : Frédéric MOUTIC, Alix BOUSCARRUT, Thomas BASTIDE, Sandrine GOICOECHEA

Le Maire hors commune

PRÉSIDENT DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL ALIMENTATION EN EAU POTABLE (SIAEP)

Service assurant tout ou partie de la production par captage ou pompage, de la protection du point de prélèvement, du traitement, du transport, du stockage et de la distribution d'eau destinée à la consommation humaine entre Le Temple et Saumos.

VICE-PRÉSIDENT AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE (SIRP SAUMOS-LE TEMPLE)

Syndicat créé en 1992 entre les communes de Le Temple et Saumos pour aménager un cadre scolaire de qualité pour les enfants des deux communes.

VICE-PRÉSIDENT À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LA MÉDULLIENNE

En charge du :

- Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)
 - Conseiller et accompagner les particuliers dans la mise en place de leur installation d'assainissement non collectif,
 - Contrôler les installations d'assainissement non collectif.
- Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI)
 - Restaurer les milieux aquatiques et prévenir les inondations,
 - Redonner un fonctionnement plus naturel à la rivière peut contribuer à la sécurité des populations face aux crues.

PARTICIPE AUX COMMISSIONS :

- Ordures ménagères
 - Gestion et valorisation des déchets des déchetteries et des ordures ménagères ramassées à domicile.
- Enfance, petite enfance, jeunesse, parentalité, animation du réseau lecture publique
 - Suivi de l'organisation du périscolaire et centre de loisirs pour les mercredis et les vacances scolaires.
 - Suivi des bibliothèques et des ludothèques.
- La Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT)
 - La CLECT contribue à garantir l'équité financière entre les communes et la communauté en apportant transparence et neutralité des données financières.
- La commission pour la Délégation de Service Public (DSP)
 - Elle a un rôle consultatif et a pour mission de donner un avis sur les candidatures et les offres des candidats et de donner un avis sur les avenants à un contrat de délégation de service public.

PARTICIPE AUX SYNDICATS :

- Syndicat Intercommunal d'Aménagement des Eaux du Bassin Versant des Etangs du Littoral Girondin (SIAEBVELG) et du Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE)
 - Mener à bien les études et travaux nécessaires et prendre toutes les dispositions utiles pour assurer la gestion qualitative et quantitative des eaux superficielles, des nappes et milieux naturels associés ainsi que la conservation et la valorisation de ce patrimoine collectif.
- Syndicat Intercommunal du Parc Naturel Régional du Médoc (PNR)
- Commission Locale de l'Eau (CLE), Syndicat Mixte d'Etude et de Gestion de la Ressource en Eau du Département de la Gironde (SMEGREG)
 - Elle constitue l'instance chargée du pilotage de la démarche d'élaboration du SAGE et de son suivi. Il s'agit d'une sorte de parlement local de l'eau dont les travaux ont vocation à encadrer l'ensemble des politiques (réglementaires et incitatives en particulier) menées sur le territoire du SAGE.
- Gironde Ressource
 - L'aide aux communes et aux intercommunalités à laquelle le Département consacre près de 30 millions d'euros par an permet la réalisation de projets publics vecteurs de services, d'emplois, d'améliorations du cadre de vie, sur l'ensemble de notre Gironde attractive et qui bénéficient à chaque citoyen.

Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique



LE SIRP SAUMOS-
LE TEMPLE RESTE
ATTENTIF À LA
MISE EN PLACE
DE CES MISSIONS
DONT IL A LA
RESPONSABILITÉ,
EN CONTINUANT
D'AMÉLIORER LA
COHÉSION ET LA
COORDINATION
DES ÉQUIPES
ENGAGÉES
AUTOUR DE CES
TROIS AXES.

Le SIRP Saumos-Le Temple a pour mission de proposer des services périscolaires et d'entretiens des infrastructures scolaires :

CANTINE

Encadrement et Accompagnement du personnel de cantine.
Achat des produits alimentaires.
Elaboration et diffusion des menus
Elaboration des tarifications des repas de la cantine.

BUS

Encadrement et accompagnement du personnel du bus.
Élaboration des circuits quotidiens de ramassage scolaire.
Gestion des transports des sorties scolaires.
Entretien et réparation bus transport scolaire.

ÉCOLE

Aménagements extérieur :

Une réflexion est en cours sur réaménagement de la cour de l'école.

Aménagements intérieurs :

Achat de mobilier de classe et de 5 tablettes tactiles .
Réparations, aménagements des infrastructures.



Vie Scolaire

Les anciens et nouveaux écoliers de l'école la Lebadé, ont retrouvé le chemin de l'école le jeudi 2 septembre 2022 avec un protocole sanitaire enfin allégé.

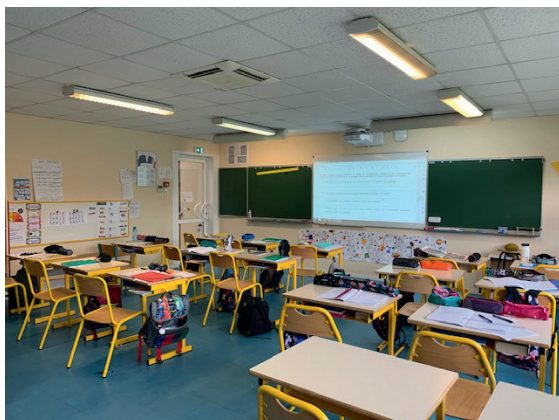
Au total 109 enfants se sont présentés et ont été répartis en 5 classes de doubles niveaux.

Malgré quelques pleurs pour les plus petits, les enfants étaient fiers et contents de retrouver leurs camarades et de reprendre leurs plus belles plumes!

L'équipe pédagogique est constituée de six enseignantes. Elle a accueilli deux nouvelles collègues suite au départ de Mesdames Guibert et Rongier: Mme Dumora (PS-MS) assure la direction de l'école et est déchargée administrativement le jeudi par Mme Genty-Pochet, Mme Chauveau (CE2-CM1), Mme Aimier (CP-CE1), Mme De Oliveira (MS-GS) et Mme Britt (CP-CM2), deux ATSEM Mmes Bouscarrut et Goncalves Bedulho, complètent l'équipe, sans oublier le personnel d'entretien et de cantine toujours à l'écoute et au service des enfants.

Cette année, les enseignantes ont des projets plein la tête :

- Une classe dehors (MS-GS) un vendredi sur deux, les élèves investissent la forêt pour des activités diverses sur la nature.
- Divers projets avec la Ludo-bibliothèque du Temple sont en cours de réflexion.
- Le projet rugby avec les CM1-CM2 et les écoles de Lacanau se met en place.
- Le projet natation CP et CE1 d'avril à juin, à la piscine d'Andernos est reconduit.
- Le spectacle de Noël emmènera les enfants au cinéma la semaine avant les vacances de Noël. Il est financé par la coopérative de l'école.
- Le petit cadeau des enfants et le repas amélioré de Noël offerts par le SIRP Saumos-Le Temple, seront de nouveau à l'honneur cette année.



Pour la réussite de ces projets, nous sommes épaulés et financés par nos différents partenaires, que nous remercions chaleureusement : le SIRP Saumos-Le Temple, la coopérative de l'école et l'association des parents de La Lebadé (LAEL). **Nous soulignons bien sûr l'implication et la participation des parents de tous les élèves de l'école.**

Des sorties scolaires seront organisées en fonction des projets de classe tout au long de l'année scolaire.

Des manifestations associant parents, association des « Amis », personnel du SIRP Saumos-Le Temple et enseignants seront encore nombreuses cette année :

- le loto au mois de mars (salle des fêtes de Saumos),
- le carnaval de l'école
- la fête de l'école le vendredi 30 juin.



Tous les acteurs de l'école sont garants du respect des directives du protocole sanitaire, toujours existant, et du plan Vigipirate pour protéger la santé et la sécurité des élèves.

Toute l'équipe de l'école est également mobilisée pour donner envie aux enfants d'aller à l'école, d'apprendre, de s'affirmer et s'épanouir en société.

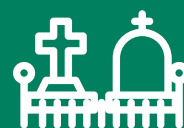
Tout le personnel de l'école vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année.

Naissances



- **Lison, Emma, Colette LIRAND**, née le 8 avril 2022 – 19A route de l'Eglise
- **Apolline, Marie, Nathalie GRANDET BELBENOIT**, née le 15 mai 2022 – 4 rue des Bouvreuils
- **Démétré, Edouard, Roland, CHATEAU**, né le 17 mai 2022 – 10 Rue de la Gare
- **Simone, Patricia, Marie-Claude DURAND SOPPELSA** née le 28 juillet 2022 – 7 Impasse des Résiniers

Décès



- **Marcel, Camille DIJOUX**, décédé le 19 janvier 2022
- **Jean-Paul ORNON**, décédé le 14 janvier 2022
- **Alex, Jean BOUSCARRUT**, décédé le 21 juin 2022

Travaux Saumos

L'année 2022 fut axée sur l'arrivée majeure de notre médecin le Docteur LAFON. Nous avons eu l'opportunité exceptionnelle d'accueillir un médecin sur notre commune et il était impossible de passer à côté.

Cela a engendré des modifications d'implantation, notamment l'utilisation de la salle des Associations qui était utilisée essentiellement par La Ronde de l'Eyron. Il est évident que la Ronde de l'Eyron et les autres associations qui utilisaient cette salle ont désormais un accès illimité à la salle des fêtes.

Les travaux pour accueillir notre médecin s'élèvent à 45.000€ ; nous avons obtenu une subvention de 10.000 € qui nous a permis de réaliser des travaux de qualité.

Ces travaux consistaient à isoler le cabinet sur le plan thermique : changement des fenêtres et isolation thermique du plafond ainsi que les murs. Une climatisation a été installée. Le bâtiment répond aux nouvelles normes pour recevoir du public.

Le reste de l'année fut uniquement de l'entretien quotidien sur des pannes comme le chauffage de l'église ou le changement de pompe de relevage de l'assainissement de la mairie.

La ligne budgétaire a été gérée de façon optimale sans dépassement.

La commission bâtiment reste rigoureuse au respect du budget pour les années à venir.



Éclairage public

Un chantier d'économie d'énergie est lancé depuis 2021 par l'installation de compteurs Linky sur les principaux postes de transformation et de pilotage.

Cette première phase a permis de payer réellement l'énergie consommée sur plus de la moitié des luminaires installés par rapport à un abonnement au « forfait » souscrit auparavant.

La consommation forfaitaire en 2020 était de 73585 kWh (10.669€)

La consommation est à 52582 kWh (9.709€) de décembre 2021 à décembre 2022, soit une baisse de 21003 kWh (28.54%)

Nous avons aussi installé des horloges astronomiques qui nous permettent de couper l'éclairage public la nuit, de minuit à 5 heures. Cette coupure est effective depuis fin août 2022.

Période	Janv. 21 – déc. 21	Janv. 22 – déc. 22	Différence
Consommation (kwh)	94 782	51 714	-1 234 (-45,44 %)
Coût (€)	14 369,52	9 647,52	-4 722 (-32.86 %)

L'économie de consommation sur cette période est de l'ordre de 45% grâce à la facturation au réel (Versus la facturation forfaitaire) et l'extinction sur cette plage horaire, malgré le fait que nous ayons laissé l'éclairage public allumé en permanence pendant la présence des pompiers et bénévoles durant les incendies qui ont frappé notre village.

Bien évidemment, le gain financier est à pondérer à cause de l'augmentation du prix du kWh qui a déjà doublé depuis février 2022. Nous continuerons à déployer des compteurs pour une facturation au plus juste de notre consommation.

Forêt

Notre commune, Saumos, a été touchée le 12 septembre 2022 par un incendie d'une ampleur jamais connue auparavant. Les jours sombres que nous avons connus toutes et tous sur cette période resteront gravés dans les mémoires pour plusieurs générations.



Des débats ont eu lieu durant et après cet incendie sur la gestion des moyens engagés, des axes de lutte contre le feu, la méconnaissance du territoire, et beaucoup d'autres choses encore.

Pour ma part, je ne retiendrai principalement que les choses exceptionnelles qui se sont déroulées sur ce laps de temps qui nous a paru si long dans l'attente de la pluie.

Une réactivité et une disponibilité sans faille du personnel technique communal, en particulier Frédéric Moutic qui a lutté sans cesse contre ce monstre de feu, faisant équipe avec élus et bénévoles de toutes les communes voisines et jouant le chef d'orchestre des moyens D.F.C.I..

Un élan de générosité sans fond de nos habitants pour assurer le ravitaillement non-stop des plus de mille pompiers engagés sur le secteur, avec toujours un sourire et un mot réconfortant, au sein du Courtiou généreusement prêté par les chasseurs, et organisé par le service administratif communal.

Une lutte acharnée des moyens de tous les SDIS, pour assurer la protection de notre village encerclé par les flammes, et permettre de sortir de cette catastrophe avec un bilan humain vierge, des biens quasi intacts, et une forêt cependant bien endeuillée avec plus de 1200 hectares partis en fumée.



Une communication et une entente entre le Maire, les Adjoints, l'équipe municipale en place pour assurer la présence des élus tout au long de l'incendie, des flammes immenses du début jusqu'aux derniers fumerons de début novembre.

Rappelons-nous que ce n'est pas telle ou telle décision du SDIS, de la Préfecture, des élus, de la D.F.C.I. qui a engendré cette catastrophe, mais que c'est bel et bien une malveillance humaine !

Ne perdons pas notre force à chercher des coupables autres que ceux qui osent mettre à feu notre forêt...



L'enquête de la Gendarmerie Nationale suit son cours. Pour le reste, sachons tous faire table rase des a priori, des événements passés, des luttes de services ou des tentatives de mise en lumière.

Il est temps de se mettre autour de la table afin d'améliorer nos méthodes de lutte contre des incendies toujours plus fréquents et violents, amplifiés par des conditions météorologiques extrêmes.

Ce chantier a débuté au niveau du massif forestier des Landes du Médoc, porté par une réflexion globale entre les différents acteurs du milieu sylvicole.

Au niveau local, un travail d'audit des dégâts a tout d'abord eu lieu, avec la sollicitation des services de l'Etat pour prendre en charge des réparations s'élevant à plus de 250 000 euros sur la commune. Le Ministre de l'Agriculture, les Députés et Sénateurs, et le Président de la République ont été interpellés par vos élus sur l'accompagnement financier et logistique à venir et promis par l'Elysée.

Un chantier d'identification des points bloquants ou à améliorer a ensuite eu lieu, avec un besoin de matériel de lutte disponible au niveau communal, un recensement des habitants pouvant potentiellement conduire les engins, des pompiers volontaires, une revue du matériel et une compatibilité avec le matériel SDIS impérative.

D'autres axes plus complexes seront également à traiter, comme un PLU tenant compte de la proximité de la forêt et instaurant des bandes de lutte incendie obligatoires, des rangées de pins en moins aux abords des pistes pour permettre l'action des bulldozers.

Impossible de tout lister tellement la tâche qui nous attend est longue, mais nécessaire.

Les parcelles communales ont été relativement épargnées, avec un peu plus de quarante hectares touchés, mais certaines restent exploitables. Le plan de gestion a été révisé en collaboration avec l'ONF. Le budget et la santé financière de notre village ne sont pas remis en question, et nous permettent d'envisager l'après incendie plus sereinement. L'urgence est désormais à la coupe des bois brûlés, car un autre danger menace, moins visible mais tout aussi redoutable, via le scolyte, parasite du pin.

Nous nous associons aux sylviculteurs plus durement touchés par l'incendie, et gardons une oreille attentive à toute éventuelle doléance de leur part.

Enfin, le paysage de notre village et de notre forêt seront durablement modifiés, et nos repères chamboulés. La nature reprend déjà ses droits au sol, et ne tardera pas à se régénérer totalement aux beaux jours. La faune a été préservée au maximum, avec une action de notre ACCA dans ce sens au sortir de l'incendie, couplée de l'aide d'associations de défense des animaux.

Nous avons tous œuvré ensemble, chacun à son niveau, selon ses capacités, ses connaissances, sa disponibilité, mais tous avec notre cœur et pour Saumos. Je vous remercie pour cela, ainsi que tous les élus de la commission Forêt et du Conseil Municipal.

Viendra bientôt le temps de replanter...

Denis LAPEYRE

D.F.C.I.

Un Grand Merci à tous !

À tous ceux qui ont combattu le feu,
A tous ceux qui de près ou de loin ont œuvré sans compter
pour cette lutte puis pour la garde du feu.

À toutes les D.F.C.I. des communes limitrophes et plus
lointaines, pour leur aide pour venir à bout de ce sinistre
sans précédent dans notre commune.

L'équipe de la D.F.C.I. de SAUMOS vous adresse ses plus
vifs et plus sincères remerciements.

Les membres du bureau :

Cédric BEAUBOIS, Didier CHAUTARD, Alain GARRIGOU,
Claude GASSIAN, Gilles GRAVEY, François LAGUEYTE,
Jean PERAGALLO, Geneviève THORAVAL, Yves VIGNEAU.



Le Président,

Extrait de nos statuts, l'association a pour objet :

« D'exécuter, d'entretenir et de gérer des équipements de
prévention contre les incendies de forêt y compris pistes,
fossés, ponts et canaux, point d'eau et pares-feux. Et en
général d'entreprendre et de permettre toute étude et
travaux de création et de gestion d'équipements d'intérêt
collectif ayant pour objet de prévenir les incendies de forêt
et/ou d'améliorer la sylviculture. »

Voirie

L'année 2022 voit l'aboutissement d'un chantier conséquent
de sécurisation routière dans notre village, et ouvre le second
axe d'aménagement concernant le cheminement piéton.

Après une année de phase de test en 2021, la mise en place
des dispositifs de ralentissement définitifs a été réalisée par
les entreprises Colas et Seri Signalisation, pour un budget de
35000 euros HT, avec en détail :

- trois écluses sur l'avenue de l'Océan
- une écluse sur l'avenue des Landes
- un rétrécissement de chaussée sur la rue de l'Église
- une modification du stop de la rue de l'Église pour la visibilité.

Les aides du Département ayant été toutes annulées pour
cette année, la commune a obtenu un autre moyen de
financement exceptionnel de la part de la CDC La Médullienne
de 30 000 euros, pour un budget global de travaux devant
atteindre les 60 000 €.

Il a donc été décidé en commission voirie d'entamer dès à
présent le deuxième chantier de sécurisation du cheminement
piéton, notamment sur le point le plus dangereux du virage de
l'avenue de l'Océan.

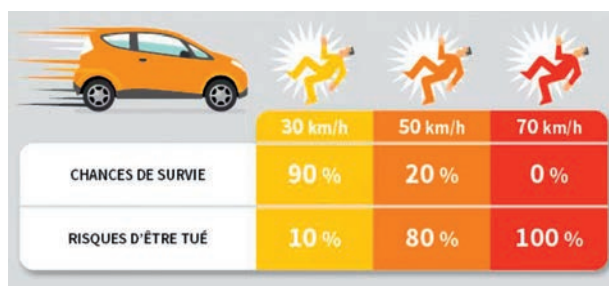
Le busage du fossé et la création d'un accotement enherbé
a été réalisé, avec la prise en compte des contraintes
d'évacuation d'eau et des crastes présentes, pour un budget
de 33 000 euros HT.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE **VIVRE, ENSEMBLE**

Après une période de stabilisation du sol, les différentes
pistes techniques possibles seront étudiées pour créer
un cheminement pouvant être facilement entretenu sans
enfreindre notre engagement de commune en zéro phyto
(utilisation interdite de désherbant chimique)

Pour les années à venir, une étude de financement devra
être réalisée pour poursuivre ce busage sur les grands axes,
avec un coût estimé de près de 200 000 € au vu du linéaire
important.

Une remise en état de nos routes communales est quant à
elle renouvelée pour un montant de 20 000 € annuel.



A.C.C.A. de Saumos

Bonjour à toutes et à tous.

Une nouvelle saison de chasse a commencé pour l'ACCA, mais qui ne sera pas comme toutes les autres. Comment ne pas évoquer ce feu ravageur qui a touché notre petite commune de Saumos.

Au-delà de notre territoire de chasse impacté, c'est notre forêt, notre patrimoine si cher qui est parti en fumée. Quelle horreur de voir cette si belle nature toute noire de cendres. **C'est environ 1300 hectares qui ont brûlé, ce qui représente 1/4 de notre commune.**

Je voudrais aujourd'hui, remercier tout d'abord, tous ces pompiers qui ont lutté. Mais aussi tous les bénévoles, D.F.C.I. et chasseurs qui ont participé à cette lutte. Qu'ils soient de notre commune ou des communes environnantes, leur présence a été salulaire.

Et nous sommes fiers que notre Courtiou ait servi de lieu stratégique pour organiser cette lutte acharnée.

Nous avons fermé la chasse pendant tout le mois de septembre. Maintenant, nous avons interdit de chasser dans les zones de feu. **Laissons la nature reprendre ses droits.**

Nous allons organiser, dans les zones non brûlées, les prélèvements obligatoires de chevreuils. Nous allons prélever 30 chevreuils au lieu de 45. Les battues aux sangliers ont déjà commencé. Les lâchers de faisans et perdreaux ont eu lieu.

Comme à chaque fois, je voudrais remercier tous les propriétaires qui nous permettent de pratiquer notre passion en nous autorisant à chasser chez eux.

Pour finir, je voudrais vous adresser ce message :

« Respectez la nature, elle nous est si chère, aussi bien aux chasseurs qu'aux non chasseurs. Dans la nature il y a de la place pour tout le monde. Soyez tolérants. »

Enfin, ayons une pensée pour notre camarade et ami chasseur Alex, qui nous a quitté cette année.

Dans l'espoir que vous passerez une superbe saison de chasse, je vous adresse toutes mes salutations.

Nicolas



« RESPECTEZ LA NATURE,
ELLE NOUS EST SI CHÈRE,
AUSSI BIEN AUX CHASSEURS
QU'AUX NON CHASSEURS.
DANS LA NATURE IL Y A DE LA
PLACE POUR TOUT LE MONDE.
SOYEZ TOLÉRANTS. »



Bibliothèque



La bibliothèque municipale fait partie du réseau de la Cdc Médullienne.

Disposez de ressources numériques en ligne.

Accédez à 38 000 documents.

Carte d'abonné gratuite.

La bibliothèque municipale, c'est aussi 6 bénévoles qui travaillent en équipe avec des intervenants extérieurs* pour vous proposer de nombreuses animations sur des thèmes variés.



En 2022

- La nuit de la lecture
- L'atelier d'échanges de graines et création de semis
- L'atelier de création de macramés
- La nuit des étoiles
- L'atelier bandes-dessinées.

Pour 2023

- Un projet Médoc art-nature avec le Carré des colonnes
- La nuit des étoiles
- Un concours du nouveau logo de la bibliothèque.

* Intervenants extérieurs : Jalles Astronomie, La Saumossette, Eco-acteurs en Médoc, Camille Piantanida, La boîte à livres.

Poussez les portes de votre bibliothèque les mercredis de 15h à 17h et les samedis de 10h à 12h.
Retrouvez toutes nos actus sur  et .

Bonjour les enfants,

Votre association Byblos vous remercie de répondre toujours présents à chacune de nos animations.

A Pâques, la chasse aux œufs a été sympathique et a ravi tous les petits gourmands de chocolat.

Le climat a parfois interrompu ou annulé nos ateliers mais l'envie de vous faire plaisir et de vous amuser est toujours là.

Notre Maison Hantée pour Halloween a été envahie de magnifiques fantômes et d'une drôle de mariée pourrie.

Merci à tous les voisins qui ont offert des bonbons à tous nos nombreux monstres.

Encore une belle soirée d'épouvante avec une course à fesses, des lectures maléfiques et la recherche d'Oscar le squelette des bois maudits



D'autres aventures vous attendent pour 2023, un loto spécial enfants, un atelier floral ou peut-être une disco carnaval.

Surprise nous verrons bien !!!

Sans oublier l'organisation d'activités pour récolter des dons pour le téléthon et nous savons compter sur votre générosité et votre solidarité, Merci.

Toute l'équipe, Céline, Vanessa, Vava et Coco, vous remercie encore et vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année .

Bonne nuit les petits loups
À très vite BYBLOS



Anim - Saumos

Chers Saumossais, chères Saumossaises,

Votre comité des fêtes de Saumos ANIM'SAUMOS a soufflé sa première bougie d'existence ; en effet sa création a eu lieu le 08/11/2021.

ANIM'SAUMOS n'a pas chômé pour sa première année d'activité, voici un récapitulatif des manifestations qui se sont déroulées en 2022 :

- Mars 2022 : Soirée des années 80
- Mai 2022 : Marché de la fête de la mère « Pour l'amour des mamans »
- Juin 2022 : Fête de la Saint Amand sur le thème Guinguette
- Juillet 2022 : Participation au marché nocturne, Buvette (organisation Marie Sandwicherie Traiteur)
- Aout 2022 : Participation à la Nuit des étoiles, Buvette (organisation Bibliothèque de Saumos)
- Octobre 2022 : Thé dansant - annulé
- Octobre 2022 : Fête de la bière
- Décembre 2022 : Réveillon de la Saint Sylvestre



En 2023, de nombreuses manifestations sont déjà en cours d'organisation et l'équipe regorge d'idées pour vous divertir, et continuer à se rassembler et passer de bons moments tous ensemble.

Nous vous remercions de répondre présents à nos manifestations et de venir nombreuses et nombreux pour contribuer à la réussite de l'association.

Nous remercions la municipalité et l'ensemble des associations qui ont permis que cette année soit un réel succès (prêt de salles, de matériel, invitation à participer)

La présidente du comité des fêtes remercie chaleureusement toute son équipe qui s'investit énormément et sans qui l'association ne pourrait exister et avancer.

Bien sûr, toutes les personnes qui souhaiteraient apporter leur aide bénévolement sont les bienvenues !! Toutes les bonnes volontés seront accueillies avec grand plaisir ! Nous avons toujours de la place au sein de notre superbe équipe.

*Tous les membres d'Anim' Saumos vous souhaitent
une très belle et sereine année 2023 !!*

Les Amis de l'école de la Lebade (LAEL)

Chers Parents,

L'association LAEL œuvre depuis plus de 17 ans pour financer sorties scolaires et matériel éducatifs pour les enfants de l'école de La Lebade. Cette année ne fut pas sans reste. Nous avons accueilli au sein de l'association près de 45 familles, ce qui fait une hausse de près de 20% par rapport à l'an dernier, nous en sommes ravis.

Place aux fêtes avec tout d'abord le Loto, qui s'est déroulé à la salle des fêtes de Saumos, ce fut une grande réussite et un grand moment de jeux et de convivialité entre nos deux communes. Puis le carnaval des enfants où nous avons pu offrir les boissons à nos petits drôlement déguisés.

Lors de la fête de la Saint Amand, malgré un décalage de l'ouverture et un temps capricieux, nous avons pu tenir la buvette. Nous étions très heureux de partager ce moment avec le Comité des Fêtes de Saumos. Enfin la Fête de l'École nous a permis de tous nous retrouver une dernière fois autour d'une grande paella conviviale.



Les actions de l'association ont aussi été largement réussies, la vente de tabliers personnalisés par les enfants de l'école a rencontré un franc succès.

Nous avons aussi participé financièrement à de nombreuses sorties scolaires et nous remercions vivement les maitresses pour l'organisation des sorties à la Coccinelle, à Bordeaux, la visite de Bordeaux Moyen-Âge, la visite du Château de Vayres et les nombreuses sorties Voiles pour nos plus grands.

Notre investissement en matériel pour l'école fut largement apprécié avec l'achat de nouveaux dictionnaires, de tricycles et draisiennes pour les jeux de cour !



Enfin, nous avons dit au revoir aux CM2 avec le traditionnel cadeau de départ, un livre et une clef usb pour leur entrée au collège.

Malgré beaucoup d'incertitudes, nous avons réussi à organiser toutes les manifestations que nous avions planifiées cette année. Nous avons été ravis de pouvoir nous retrouver lors de ces moments conviviaux qui nous avaient tant manqués.

Merci à toutes les personnes (commerçants, membres du bureau, membres du conseil d'administration, enseignants, parents, mairies ...) qui grâce à leur aide, leurs dons, et leur présence contribuent à la réussite de nos actions et manifestations.

Nous espérons vous voir encore plus nombreux cette année.

Fol2 Fitness



*Prenez soin
de votre corps,
c'est le seul endroit
où vous êtes
obligés de vivre*



Depuis la rentrée en septembre, l'association Fol2fitness vous propose de venir nous rejoindre tous les vendredis soir, à la salle des fêtes du Temple.



18h30

Renforcement musculaire
cardio



19h15

Pilates

Parce qu'il n'est jamais trop tard
vous pouvez encore vous inscrire
auprès d'Irène Lacoste

07 77 05 06 08

lacoste.irene33680@orange.fr

Coachés par **Nathalie, éducatrice sportive diplômée.**

L'association Fol2fitness vous souhaite une bonne et sportive année 2023

Pensez au covoiturage

La Boule Saumossoise

En 2022, notre club compte 66 licenciés dont 14 féminines. Nos parties d'entraînement ont lieu tous les mardis après-midi à partir de 14h00 et le vendredi soir à partir de 20h30 à compter du vendredi 14 avril 2023 (date de clôture en septembre non définie à ce jour).

Les parties d'entraînement sont ouvertes à toutes les personnes intéressées, licenciées ou pas. Nous serons heureux de vous accueillir si vous le souhaitez, aucune carte ni adhésion ne sont nécessaires pour les parties d'entraînement.

Le boulodrome de Saumos a reçu l'homologation de Club labellisé « VALIDES HANDICAPES » pour une pratique du sport partagée.

Cette année encore, notre activité sportive s'est trouvée stoppée. Suite à décision préfectorale pour canicule, nous avons dû annuler notre soirée grillade avec parties d'entraînement du Vendredi 17 juin 2022 pour la fête de Saint Amand ainsi que notre concours du 14 juillet. En raison des incendies sur notre commune et priorité étant donnée aux pompiers qui occupaient notre terrain de pétanque, nous avons également annulé notre concours du 1^{er} octobre.

En doublettes Mixtes notre équipe, ANDRIN Chantal et HOSTEINS Philippe, est Vice-Championne de Gironde 2022 et s'est qualifiée pour le Championnat Régional le 29 mai à Saint Priest Taurion (87). Malheureusement ils perdront à la 1^{ère} partie après les poules. Nous pouvons les féliciter pour ce beau parcours.

En triplettes notre équipe, FANANAS Jean Louis, HOSTEINS Philippe et MARINE Denis, est Championne de Gironde Vétérans 2022 et s'est qualifiée pour le Championnat de France Vétérans. Malheureusement, notre équipe perd les 2 parties en poules. Félicitations à cette équipe vétérans pour cet excellent parcours. Pour le Championnat Régional Vétérans 2022, la première rencontre s'est déroulée à Saumos, puis notre équipe s'est déplacée à Marmande, Pau et Bassens. Mais finalement l'équipe a dû s'incliner lors de ces rencontres.



Le 23 Octobre 2022 s'est déroulé sur le boulodrome de Saumos le Championnat Régional des Club Féminin. 8 Clubs étaient présents : PAU PASTEUR - ARTIX - CANEJAN - TYROSSE - MOURENX - AMOU - CALONGES ET SAUMOS.

De belles parties, des sourires et de la convivialité étaient au rendez-vous. A l'issue de cette journée, où notre équipe composée de ANDRIN Chantal, DUPAS Laurence, BERTRAND Sylvie, PAYO Corinne et PAYO Séverine coachées par NAVARRO Gérard s'est bien défendue, l'équipe d'ARTIX a pris la tête du classement. A l'heure où nous écrivons, il reste une journée de rencontres à disputer !

Notre assemblée générale s'est déroulée le 5 novembre 2022 et concernant l'année 2023 nous pouvons déjà vous communiquer les dates des concours retenus (il s'agit de concours officiels pour les licenciés uniquement) :

- SAMEDI 11 FEVRIER 2023 (doublette 150€)
- SAMEDI 11 MARS 2023 (Triplette Mixte 150€)
- SAMEDI 20 MAI 2023 (Doublette 150€)
- JEUDI 25 MAI 2023 (Doublette Vétérans) 150 €
- SAMEDI 3 JUIN 2023 (Doublette 300€)
- « Souvenir Alex Bouscarrut »
- VENDREDI 28 JUILLET 2023 Semi-Nocturne lancé du bouchon 18h30 (Doublette 150€)
- VENDREDI 8 SEPTEMBRE 2023 Semi-Nocturne lancé du bouchon 18h30 (Doublette 150€)

Des soirées grillades seront également au programme, les dates n'étant pas arrêtées à ce jour !

Du samedi 7 janvier au samedi 4 février 2023, le club sera ouvert tous les samedis après-midi à partir de 14h00 pour les parties d'entraînement et permettre aux joueurs de déposer leur demande de licence pour 2023.

Nous serons également disponibles pour toutes nouvelles personnes qui seraient intéressées par la pétanque et souhaiteraient des renseignements.

Vous pourrez retrouver toutes les informations utiles sur le panneau d'affichage du Club de La Boule Saumossoise ou sur notre site laboulesaumossoise.com

Bonne fin d'année 2022 à toutes et à tous.
Sportivement

Paroisse Saint Amand de Saumos

- Association diocésaine de Bordeaux -



PARLONS D'AVENIR :

Une grande restructuration de tous les secteurs pastoraux (qui ont déjà 30 ans de vie) du Diocèse est proche ! Le nombre de prêtres en activité (avant 75 ans) diminue toujours. Nous devons nous attendre à voir de (très grandes) « Paroisses Nouvelles » naître (peut-être constituées de 2 ou 3 secteurs pastoraux actuels). Fin 2023, Monseigneur James, notre archevêque, nous donnera leur composition géographique. Elles seront toujours sous la direction d'un Curé, espérons avec un vicaire.

NOS PRIÈRES SONT ALLÉES AUSSI :

- Lors de « La Saint Amand 2022 », la messe a été dite pour tous les défunts de Saumos.
- Le dimanche 25 septembre à Saumos, nous avons prié pour toutes celles et tous ceux qui ont eu à souffrir moralement, physiquement et matériellement du grand incendie de Saumos (12 au 28 septembre).
- Le dimanche 23 octobre (39^e anniversaire de l'attentat du « Drakkar ») nous avons prié pour les 58 parachutistes français et les 6 libanais qui y ont été tués, ainsi que pour les 241 militaires américains tués 5 minutes avant à Beyrouth (Liban).

Messes à Saumos, cette année encore nous avons réussi à garder le rythme d'une messe du dimanche par mois à 10h30 dans notre église Saint Amand. Durant juillet et août, ces messes dominicales mensuelles ont été remplacées par une messe chaque mercredi à 18h30, suivie d'un repas en commun « tiré du sac », avec le célébrant (P. Gardair).

DÉCÈS

Depuis le 10 octobre 2021, nous avons eu à célébrer les obsèques religieuses de :

- Madame Anita Peragallo, le samedi 23 avril 2022 (célébrant : P. Bouygue),
- Monsieur Laurent Seguin, le mercredi 5 mai 2022 (célébrant : P. Bouygue),
- Monsieur Alex Bouscarrut, le vendredi 24 juin 2022 (célébrant : P. Bouygue).

BAPTÊME

Nous avons aussi eu la joie de célébrer le baptême de Maël Ruiz, le samedi 14 mai 2022 (célébrant : Père Geoffroi Gardair)

SAMÉDIS DE LA PAROLE :

Cette année les Samedis de la Parole (laudes, marche de 12 km environ, prière, méditation des Ecritures, vêpres) ont été annulés par trois fois, à cause des canicules successives, des interdictions de pénétrer dans le massif forestier, de l'incendie de Saumos. Le samedi 22 octobre nous avons enfin pu marcher entre l'église Saint Seurin du Porge, où ont eu lieu les laudes, et l'église Saint Amand de Saumos, où ont eu lieu les vêpres.

CÉRÉMONIES PATRIOTIQUES :

Cette année, nous avons eu des messes, pour le 8 mai au Porge, et pour le 11 novembre à Saumos. Souhaitons, en particulier pour les Anciens Combattants, qu'il en soit de même en 2023, à voir...

SANTÉ DU PÈRE YVES BOUYGUE :

Le Père Bouygue se porte du mieux qu'il peut, et continue à nous rendre de grands services : messes, obsèques etc. Cette année, alors qu'il n'y voyait presque plus, un ophtalmologiste a bien voulu l'opérer, et lui a considérablement amélioré la vision ! Tout le bénéfice en est pour lui comme pour nous ! Nous remercions l'ophtalmologiste, et rendons grâce à Dieu.

NOS VOISINS :

Eglise Saint Sauveur de Le Temple, les formalités réglementaires et les étapes des marchés publics étant achevées, les travaux de réfection de l'église devraient pouvoir commencer. L'espoir renaît !

Le Secteur pastoral des Lacs (Lacanau, Carcans, Hourtin) a installé très dignement son nouveau Curé, le Père Thomas Gaucher (36 ans !), à Carcans. Allez savoir si nous n'aurons pas affaire à lui en 2024 ?

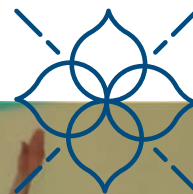
Petit rappel : Tous nos prêtres ne vivent que de nos dons.

Denier de l'Eglise - Faites vos dons toute l'année à : www.denier33.fr ou remettez-les sous enveloppe à la paroisse.

Sites Internet - Diocèse de Bordeaux : <http://bordeaux.catholique.fr/> et Secteur pastoral : <http://catholegeares.fr>

Rens. utiles - Secrétariat du Secteur pastoral : secteur.pastoral.lege.ares@wanadoo.fr - T. 05 57 70 48 05

Paroisse de Saumos : andreprv@orange.fr et/ou chantalprv@orange.fr - T. 05 57 70 33 58



Le yoga vous amène dans le moment présent en devenant plus conscient de votre alignement corporel, de vos mouvements et de votre respiration.

Le Yoga proposé par nos professeurs Eric et Sonia est le HATHA YOGA, un YOGA traditionnel et simple accessible à tous.

Eric s'est formé au yoga auprès de plusieurs écoles, le kundalini, le yoga de l'énergie et enfin le hatha yoga pour lequel il a acquis un diplôme de professeur (école internationale Sivananda en Inde du Nord).

L'association Yogacadémie propose des cours de Yoga à la salle des fêtes de Saumos depuis 2015.



L'adhésion à l'association est mensuelle et donne accès aux 4 cours du mois.

L'adhésion mensuelle est de 30 €.

Les cours sont tous les jeudis de 19h00 à 20h30.

3 jeudis avec Sonia et 1 jeudi avec Eric pour chaque mois.

Un cours d'essai est proposé gratuitement.

POUR PLUS D'INFORMATION,
VEUILLEZ CONTACTER ÉRIC BACLE :

Tél : 06.14.67.06.53

e-mail : e.bacle@yahoo.fr

Site internet : www.yogacademie.chevart.fr

Moto-Club Saumossois



Nous sommes l'association moto-club saumossois composée de 7 membres du bureau et plusieurs bénévoles.

Suite à la reprise de l'association avec de nouveaux membres constituant le bureau, nous avons pu relancer l'association et organiser la réfection totale du terrain de moto.

Tout au long de l'année, les membres de l'association ont donné beaucoup de leur temps afin d'effectuer les différents travaux d'aménagement pour que le circuit soit conforme aux règles de la fédération française de motocycliste.

Une fois les aménagements terminés, un expert de la fédération a inspecté le terrain et a annoncé la bonne conformité du site en octobre 2022 pour une durée de 4 ans.

Nos objectifs sont d'ouvrir le circuit de façon régulière tout en continuant l'entretien du terrain pour assurer la sécurité de chaque personne venant sur le site.



Tout d'abord, il a fallu mettre en sécurité le terrain avant de prévoir une éventuelle ouverture.

Sau'Mouu'

Cette année 2022 ne s'est pas déroulée comme prévu. Suite à l'annulation de notre représentation pour la Saint Amand 2022 à cause de l'épisode caniculaire, nous n'avons pas pu trouver de dates pour une nouvelle représentation.

Depuis le mois de Septembre, nous avons repris les cours avec les adhérents de l'année dernière sans ouvrir de nouvelle inscription. Nous nous réunissons de manière occasionnelle en fonction des disponibilités de chacun. Nous avons en quelque sorte créé une formule à la carte.

Nous espérons pouvoir faire une animation et une démonstration lors du téléthon 2022.

Pour ce qui est des projets futurs, nous ne proposerons plus de cours hebdomadaires pour le moment, cependant nous aurons le plaisir d'organiser des animations pour vous faire danser tout au long de l'année.

Nous sommes aujourd'hui 15 adhérents à l'association.
Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année.

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à nous contacter au 0634238887.

Tréteaux de Saumos



En 2021-22, les ateliers adultes se sont déroulés tous les lundis soirs au sein d'un groupe motivé de 13 comédiens dans une ambiance de travail détendue et joyeuse. 2021-22, une saison bien remplie, avec trois pièces au programme...

« LE PIRE, CE SONT LES NUITS »

L'automne d'une vie, où le crépuscule rôde partout mais où surgissent encore ici et là quelques après-midi ensoleillées.

Chantal et Claude ont exporté cette comédie aux dialogues drôles, poétiques, poignants.

- le 13 novembre 2021 au festival «Les théâtrales de Verfeuil»,
- le 14 janvier 2022, à Cenon, au théâtre Alizé,
- le 23 janvier à Pompignac,
- le 19 mars à Sainte-Hélène.



« CHEZ GIGI », PAR LA TROUPE ADULTE

Dans un petit bistrot, sur des airs de Dalida, se croisent des personnages hauts en couleur : Caroline en Dalida époustouflante, Coco en patronne de bistrot, Catherine en serveuse alcoolique, Fabrice et Adimar en amoureux, Jacques en client dépressif, Florence et Laurence en clientes bourrées, Anne en vieille fille prudente, Chantal et Jacqueline en bourgeoise révoltée, Anne-Marie en spécialiste du compte-gouttes.

- La création a eu lieu, le 28 janvier à Saumos et le 29 au profit de LAEL.

Elle a été de nouveau présentée :

- le 26 mars à Carcans, au profit de l'association
- le 1^{er} avril à Salaunes,
- les 1 et 2 juillet à Léognan, au festival «Les scènes Buissonnières»

« ADO UN JOUR, À DOS TOUJOURS » , PAR LA TROUPE ADO

Quand les adolescents en font voir de toutes les couleurs à leurs parents.

Le 24 juin, Anaya, Julie, Gatien, Nathanaël, quatre jeunes acteurs de Saumos, pleins de talent ont embarqué le public par leur énergie, leur générosité et leur plaisir de jouer.

L'association a également invité la troupe du « Théâtre expression » de Blanquefort à venir interpréter « Un air de famille », le 28 mai 2022 à la salle des fêtes. Les ateliers adultes ont repris depuis début octobre, tous les lundis de 20h15 à 20h30 à la salle des fêtes de Saumos, avec un groupe de 12 personnes.

« SUR LE FIL » - notre prochain spectacle, les 21 et 22 janvier 2023 à Saumos

Un spectacle autour du fil à linge, où se croisent une experte en décryptage de nappe, une désenvouteuse, un fantôme, des amants. Mais aussi, des chaussettes qui se prennent pour des poules, des jupes qui aiment des pantalons, des draps qui font leur cinéma, des torchons qui entrent en résistance.



POUR NOUS SUIVRE :

Notre page Facebook : fb.me/TreteauxdeSaumos



POUR NOUS REJOINDRE :

Claude PHILIP (Animateur) : 06 81 99 74 14 ou pistetairos@gmail.com

Chantal PHILIP (Présidente) : 06 42 70 64 27 ou penicaudc@yahoo.fr

Débroussaillage

« VOTRE PROPRIÉTÉ EST À PROXIMITÉ D'UN ESPACE BOISÉ ? VOUS ÊTES CONCERNÉ PAR LE DÉBROUSSAILLEMENT »

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'Aquitaine est classée à haut risque pour les feux de forêt avec plus de 1 500 départs de feu par an et 1 600 ha de surfaces brûlées en moyenne.

86% des départs de feu ont une origine humaine.

De nombreux incendies pourraient être évités par simple respect des mesures de prévention.

L'une de ces mesures **obligatoires** est le débroussaillage dont les dispositions sont définies par le code forestier et les règlements préfectoraux de protection de la forêt contre l'incendie.

QU'EST-CE QUE LE DÉBROUSSAILLEMENT ?

Le débroussaillage consiste à **réduire la densité de végétation** autour de sa maison pour diminuer l'intensité et limiter la propagation des incendies. Il garantit la rupture horizontale et verticale de la continuité du couvert végétal.

Attention, débroussailler n'est pas défricher !

(Art. L 131-10 du code forestier)

POURQUOI DÉBROUSSAILLER ?

- » **Éviter les départs de feu et leur propagation** depuis ou vers les propriétés situées en forêt et à proximité,
- » **Réduire l'intensité de l'incendie** aux abords des habitations et empêcher que l'incendie ne touche les bâtiments,
- » **Faciliter la circulation** des véhicules des sapeurs-pompiers en cas d'intervention.

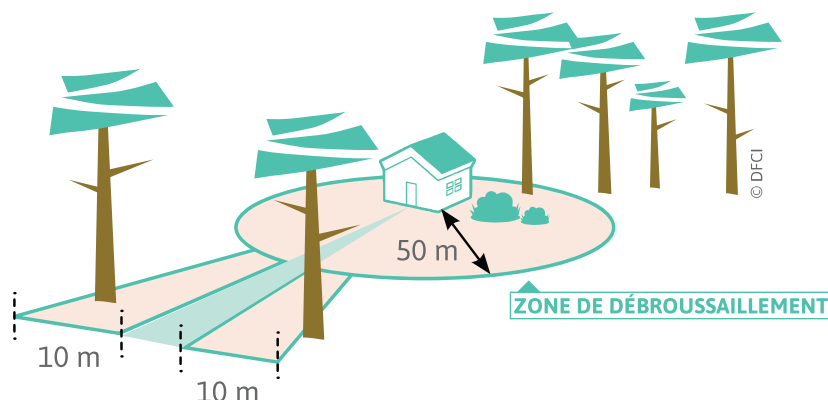
OÙ DÉBROUSSAILLER ?

PRINCIPE GÉNÉRAL

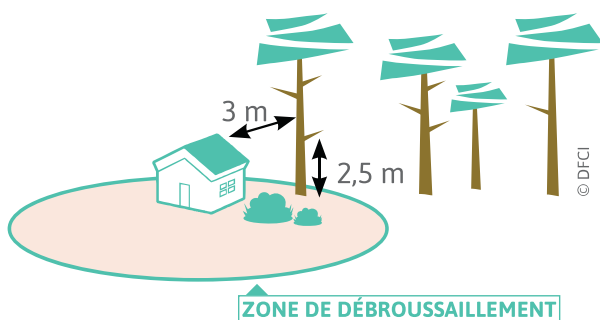
Pour les terrains situés à moins de **200 m des bois et forêts**, l'obligation de débroussailler s'applique sur :

- » 50 m aux abords des constructions,
- » 10 m de part et d'autre des voies privées d'accès aux constructions.

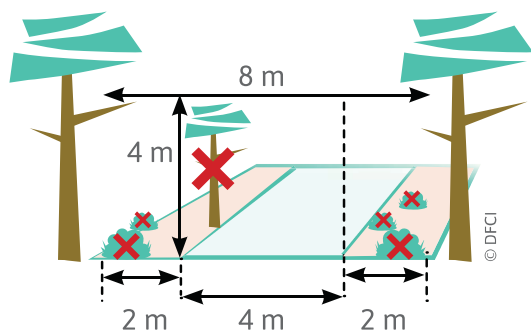
Dans le cadre d'un plan de prévention des risques contre les incendies de forêt (PPRIF), l'obligation peut-être portée jusqu'à 100 m aux abords des constructions.



MODALITÉS SUPPLÉMENTAIRES DANS LE MASSIF DES LANDES DE GASCOGNE* (GIRONDE, LANDES, LOT-ET-GARONNE)



- » Les arbres doivent être à une distance minimale de 3 m des constructions.
- » L'élague des arbres doit maintenir les premières branches à une hauteur minimale de 2,5 m du sol.



- » Les voies d'accès aux constructions doivent être d'une largeur minimale de 4 m.
- » Toute végétation doit être supprimée sur une hauteur de 4 m et sur une largeur de 2 m de part et d'autre de ces voies.

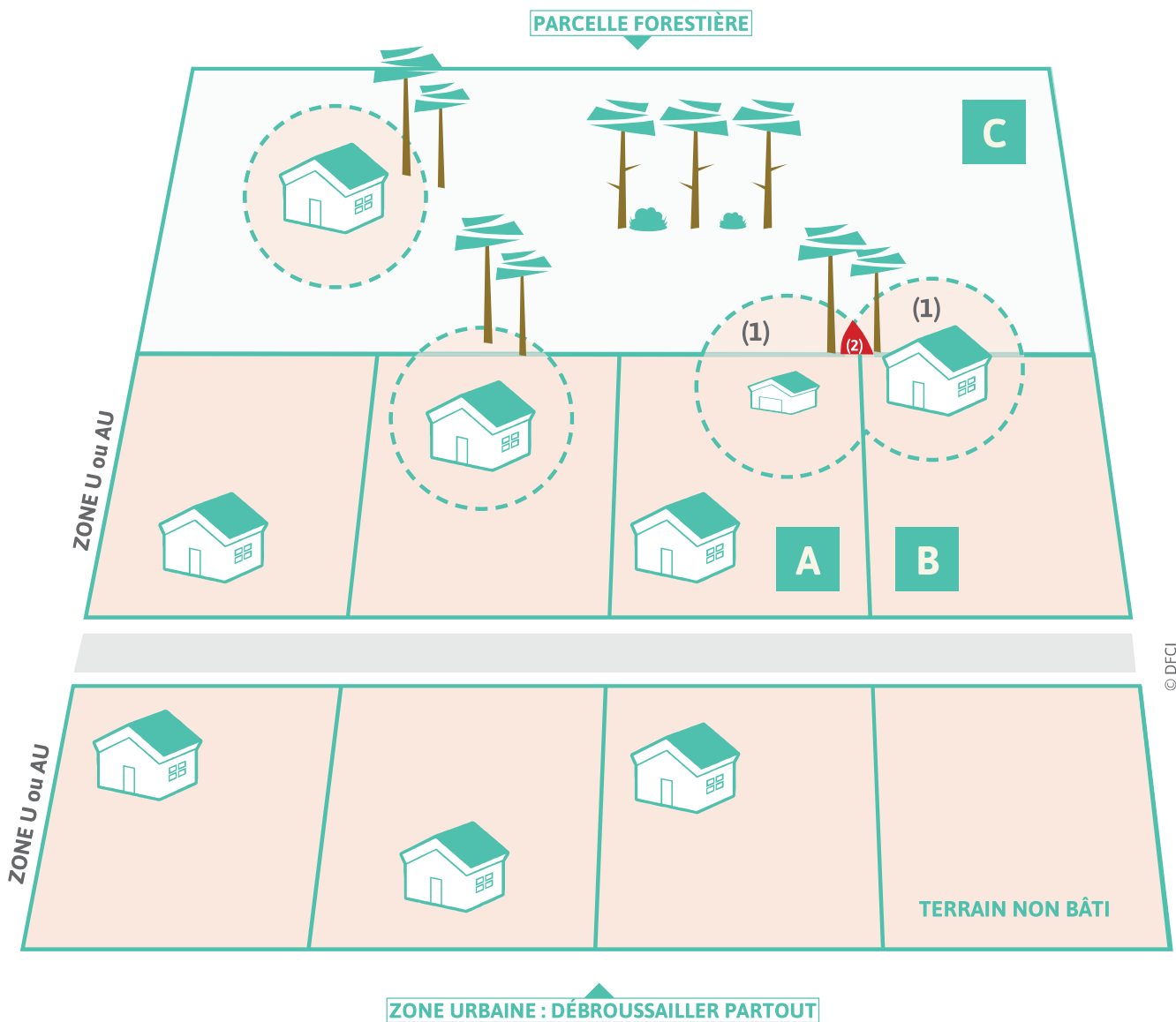
* Règlement interdépartemental de protection contre les incendies

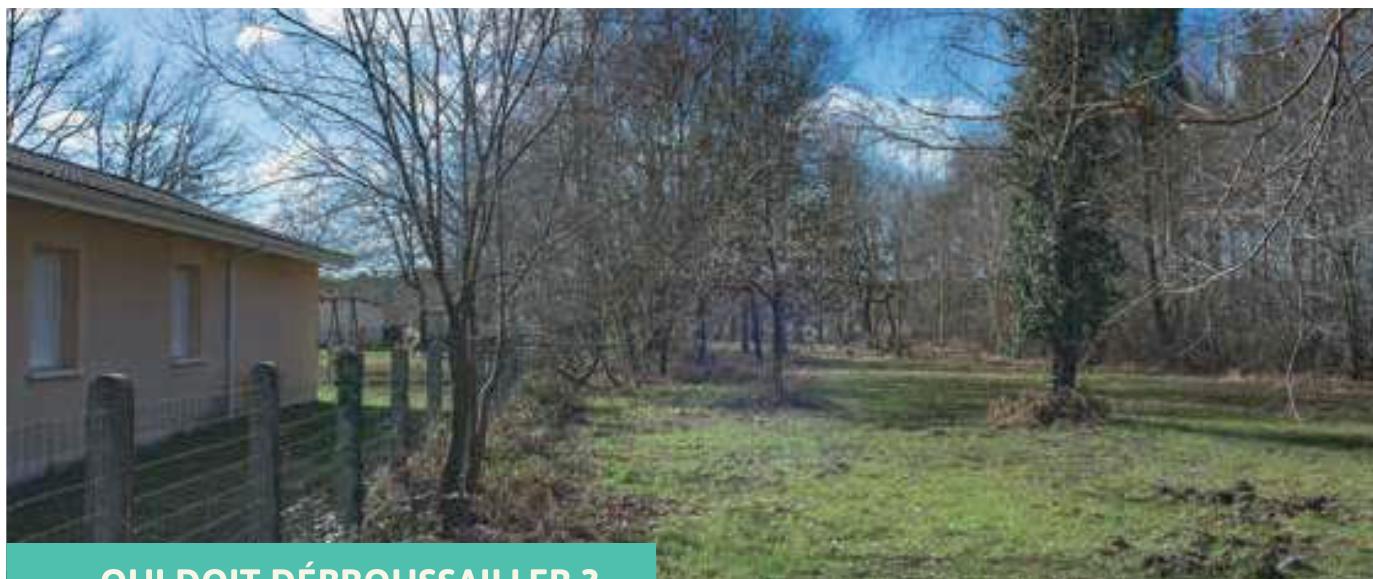
CAS CONCRETS

1 En zone urbaine (zone U ou AU dans le PLU)

L'obligation de débroussaillage porte sur la **TOTALITÉ des parcelles bâties ou non. Elle est à la charge du propriétaire ou son ayant droit** (Art. L 322-3 du code forestier).

2 Sur fonds voisins





QUI DOIT DÉBROUSSAILLER ?

CELUI QUI OCCUPE LES LIEUX

Le débroussaillage incombe à celui qui **crée le risque**, c'est-à-dire à **tout propriétaire**, ou ayant droit (locataire), de constructions, chantiers ou installations de toute nature, situés à moins de 200 m de bois et forêt. En **zone urbaine**, la totalité de la parcelle, **bâtie ou non**, doit être débroussaillée.
(Art. L 134-8 du code forestier)

Sans tenir compte des limites de propriété !

Le débroussaillage doit être effectué y compris sur les terrains voisins après en avoir informé leurs propriétaires. Ceux-ci ne peuvent s'y opposer.
(Art. L 131-12 du code forestier)

CONTRÔLE ET SANCTION

Dans l'exercice de ses pouvoirs de police, **le Maire est responsable du contrôle et de l'exécution de ces obligations**. Il peut, après mise en demeure, exécuter d'office les travaux à la charge du propriétaire.

Le non-respect de cette obligation par le propriétaire peut également :

» Donner lieu à une amende allant jusqu'à 30 € par m²

(Art. L 134-2 du code forestier)

» Engendrer une franchise supplémentaire d'assurance de 5 000 € en cas de sinistre

(Art. L 122-8 du code des assurances)

QUAND DÉBROUSSAILLER ?

La période la plus appropriée est **juste avant la reprise de la végétation**, durant les mois de février et mars, et lorsque le niveau de vigilance est de « faible à moyen » (consultable sur dfci-aquitaine.fr).

Cette opération doit être renouvelée au moins une fois par an et adaptée selon la croissance des végétaux.

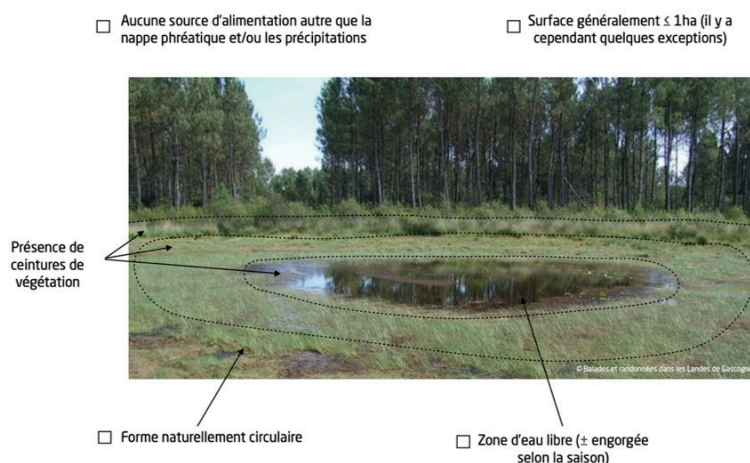
Zoom sur les lagunes forestières

Les lagunes forestières sont de petites étendues d'eau douce, relativement circulaires, avec naturellement une faible pente. D'origine naturelle, on les retrouve généralement sur l'amont des bassins versants. La commune de Sainte Hélène en présente ainsi une densité importante.

Les lagunes forestières sont caractéristiques du Massif des Landes de Gascogne et sont des écosystèmes uniques et fragiles. Elles participent ainsi à l'identité du territoire ainsi qu'au patrimoine naturel et culturel local. Le terme « lagune » est d'ailleurs issu du gascon « lagua ».

Comment reconnaître une lagune ?

Les lagunes se reconnaissent aisément en hiver lorsqu'elles sont remplies d'eau mais peuvent être plus difficilement identifiables en saison sèche.



Origine

Les lagunes des Landes de Gascogne se sont vraisemblablement formées il y a moins de 10 000 ans et la chronologie de leur évolution demeure mal connue. Plusieurs hypothèses sont posées sur les phénomènes : origine éolienne, karstique et périglaciaire.

Fonctionnement et fragilités

Les lagunes sont principalement alimentées par la nappe de surface, ce qui induit des variations de niveaux d'eau sous l'influence de cette dernière qui se charge selon les précipitations.

Ces profils particuliers et ce fonctionnement conditionnent des gradients d'humidité au sein des lagunes qui accueillent ainsi une faune et une flore patrimoniale et typique du massif des Landes de Gascogne.



En lien étroit avec les battements saisonniers de la nappe d'eau superficielle, les lagunes sont très sensibles aux perturbations hydrauliques, physiques et à l'enrichissement des eaux. Les assèchements précoces ou répétés, accentués par le drainage et/ou le climat, entraînent notamment des dysfonctionnements au sein de ces écosystèmes.

Au-delà des espèces animales et végétales accueillies patrimoniales, parfois rares et protégées, les lagunes contribuent au maillage paysager et assurent des continuités écologiques.



Bonnes pratiques autour des lagunes

La préservation des lagunes est un enjeu fort sur le territoire qui semble tout à fait compatible avec les activités qui y sont déployées. Elles sont notamment un atout pour le bon état phytosanitaire du massif forestier et pour garder une attention sur l'état et les niveaux de nappes phréatiques.

Pour préserver les lagunes, plusieurs recommandations peuvent être suivies :

- Mettre en place une bande tampon autour de ces lagunes d'environ 10 à 50 cm sans plantation à proximité des lagunes
- Éviter les perturbations hydrauliques notamment liées au drainage et pompage. Ces processus abaissent la nappe d'eau superficielle à proximité des lagunes.
- Éviter les apports d'eau depuis des fossés (agricoles, routiers...) puisque ces plans d'eau sont naturellement déconnectés de ces émissaires et peuvent être sensibles à l'enrichissement des eaux
- Éviter le recreusement des lagunes et la modification de leurs profils naturels pour conserver les berges en pentes douces qui accueillent les espèces caractéristiques

Le SIAEBVELG accompagne les collectivités et propriétaires privés volontaires dans des démarches de préservation des lagunes forestières (contact ci-après).

Restauration d'une lagune communale à Saumos

Suite à un travail d'étude de la répartition des lagunes forestières au sein du Massif forestier médocain mené avec le Pnr Médoc, plusieurs lagunes de propriété communale ont pu être identifiées à Saumos.

A l'automne 2022, de premiers travaux de restauration d'une lagune ont pu être mis en place en partenariat Mairie – SIAEBVELG et ONF. Le site restauré, situé dans le secteur de la craste Moulugat le long de la route départementale en direction du Porge, est une dépression humide ancienne, déjà visible sur les photographies aériennes des années 1950.

Aujourd'hui, l'environnement proche du plan d'eau est entretenu en lande ouverte et une citerne d'eau D.F.C.I. est présente en bordure de piste. Au fil des années, une végétation dense s'est développée sur les berges du point d'eau, celui-ci s'est atterri et ne présente plus de lame d'eau apparente.

permanent (en eau sur l'ensemble de l'année) avec des berges profilées en pentes douces (comparables à celles des profils naturels des lagunes) qui permettront, une fois revégétalisées d'accueillir la flore et la faune typique de ces milieux. Les chênes autour du point d'eau ont volontairement été préservés lors des travaux.



Il s'agit maintenant de laisser le site « respirer » suite à ces importants travaux dont les évolutions seront suivies au cours du temps. La végétalisation du site se fera petit à petit au fil des années et les mesures de gestion seront adaptées aux enjeux du site en croisant préservation de la biodiversité et usages (accès D.F.C.I.,...).



Le partenariat Mairie – SIAEBVELG – ONF pourra se poursuivre sur d'autres projets de restauration de zones humides sur la commune de Saumos.

L'objectif des travaux était de restaurer un point d'eau



SIAEBVELG : Syndicat intercommunal d'aménagement des eaux du bassin versant et étangs du littoral girondin

Contact : Estelle JARDOT – chargée de mission zones humides
estelle.jardot@siaebvelg.fr o - 06 28 05 88 09
www.lacsmedocains.fr

Communauté de Communes Médullienne



SERVICES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MÉDULLIENNE

Du nouveau pour le tri et la collecte des déchets. Au 1er janvier 2023, vos services de gestion et de valorisation des déchets évolueront : un nouveau marché de collecte entrera en vigueur ainsi que la nouvelle réglementation pour harmoniser les consignes de tri des déchets d'emballages au niveau national (Loi de Transition énergétique pour la croissance verte). Des enjeux et des changements qui nous engagent afin de réduire la quantité de déchets qui part à l'incinération avec les ordures ménagères, afin de recycler pour mieux préserver nos ressources naturelles et l'énergie, afin de moins polluer et agir pour le climat. Des gestes au quotidien, comme autant d'actes citoyens et éco-responsables.

Le tri se SIMPLIFIE : TRIONS PLUS ET PLUS SIMPLEMENT

Plus de doute à avoir : pots de yaourt ou autres en plastique (alimentaires ou cosmétiques), films, barquettes et sachets alimentaires, gourdes de compote, couvercles métalliques de bocaux, flacons et tubes de dentifrice, emballages de chocolat, collerettes, paquets de café, capsules métalliques de café ou de bouteilles, blisters de médicaments... Ils se trient TOUS : tous les emballages, qu'ils soient en plastique, en métal ou en carton.

OUI au bac de tri car les sacs de pré-collecte, c'est FINI !

Tous les emballages sans exception ainsi que les papiers et les journaux seront à déposer dans le bac de tri ou dans la borne d'apport volontaire au clapet jaune.

Pour les foyers collectés en porte à porte, c'est donc la fin des sacs de pré-collecte. Ils ne seront plus à utiliser puisque tous les emballages recyclables et les papiers seront à déposer en VRAC, séparés les uns des autres, sans SAC dans le bac de tri, celui à couvercle jaune.

+ de déchets triés = un nouveau contenant + adapté ?

Pour les foyers à partir de deux personnes, il est possible de commander un bac de tri plus gros dès maintenant. Ils seront livrés à domicile entre le 2 janvier et le 31 mars 2023 par la société Elise. Le volume attribué est fonction de la composition de chaque foyer et tient compte des préconisations de l'éco-organisme Citéo (qui met en place pour l'État l'extension des consignes de tri sur le territoire français).

Du nouveau pour la collecte en porte à porte ?

La mise en œuvre opérationnelle des nouvelles consignes de tri et le commencement à la même date du nouveau marché public déléguant la collecte à Veolia font évoluer le service de collecte en porte à porte, pour les particuliers, en deux temps :

- Du 1er janvier au 31 mars 2023, pour permettre la distribution progressive des bacs de tri plus volumineux, la collecte des déchets recyclables aura lieu une fois par semaine, en même temps que le bac d'ordures ménagères.

- À partir du 1er avril 2023, la collecte du bac de tri sera assurée une fois toutes les deux semaines, celle du bac d'ordures ménagères une fois par semaine.



Suivez l'actualité des nouveaux services déchets sur
www.cdcmedullienne.com
Facebook : [cdc.medullienne](https://www.facebook.com/cdc.medullienne)
Instagram : [cdc_medullienne](https://www.instagram.com/cdc_medullienne)

COMMENT COMMANDER UN BAC DE TRI PLUS GROS ? C'EST SIMPLE :

- 7j/7 et 24h/24 en renseignant un formulaire sur www.cdcmedullienne.com (pas de justificatif à préparer)
- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h en téléphonant au 05 56 58 65 20.



RÉNOVATION ÉNERGETIQUE ET TRAVAUX D'ADAPTATION DES LOGEMENTS

La communauté de communes Médullienne vous aide à rénover ou à adapter votre logement. Vous êtes propriétaire d'un logement de plus de 15 ans ? Bénéficiez d'aides financières et d'un accompagnement technique et administratif gratuit pour améliorer sa performance énergétique ou l'adapter (accessibilité) ou encore le mettre aux normes. Ce dispositif ne s'adresse pas qu'aux foyers les plus modestes. La CdC Médullienne vous facilite l'accès aux aides auxquelles vous avez droit.

Des permanences (gratuites) sont organisées sur rdv près de chez vous au Porge, en mairie (1 Place Saint-Seurin) :

Mardi 7 février 2023,

Mardi 4 avril 2023,

Mardi 6 juin 2023,

Mardi 5 septembre 2023,

Mardi 3 octobre 2023,

Mardi 5 décembre 2023.

tel. 05 56 33 88 94



ACCÈS AUX DROITS

Le Bus France Services, un accueil administratif et numérique itinérant près de chez vous

La communauté de communes Médullienne a lancé un tout nouveau service d'accompagnement aux démarches administratives et numériques. Accessible au grand public sans rendez-vous, ce service itinérant vous accueille dans un camping-car aménagé et équipé de matériel informatique, qui se stationne chaque semaine parking de la mairie à Saumos. Deux professionnels vous y accueillent individuellement.

Dans quels cas utiliser ce service ?

Pour des démarches en lien avec :

- la retraite (demander une pension de réversion, créer un espace personnel en ligne, etc)
- les impôts (déclarer ses impôts, déposer une réclamation, demander un délai de paiement, etc.)
- les papiers (faire une demande de permis, de carte grise, de carte d'identité, de pré-demande de passeport, etc.)
- l'emploi (trouver une formation, actualiser son dossier à pôle emploi, demander une aide ou une allocation, etc.)
- la sécurité sociale (demander sa carte vitale, imprimer une attestation de droit, créer son compte sur Améli, etc.)
- le courrier et les services bancaires (signaler son déménagement, imprimer un Relevé d'Identité Bancaire, etc.)
- ou autres...

Un accueil GRATUIT, CONFIDENTIEL et ANONYME.

Pour connaître le jour de passage du Bus France service dans votre commune ou dans une des autres communes de la Communauté de communes Médullienne, contactez le 06 21 27 33 49 ou consultez le site internet : www.cdcmedullienne.com

APS - Esquiron

Les enfants scolarisés sur l'école La Lebade peuvent accéder à l'accueil périscolaire L'Esquiron sur inscriptions et réservations via le kiosque famille <https://cdcmedullienne.kiosquefamille.fr>. Ainsi, ils bénéficient d'activités de loisirs diverses et variées répondant à un projet pédagogique établi en équipe avec la participation des enfants.

L'APS L'Esquiron, c'est aussi une ouverture sur le monde qui nous entoure avec pour axes principaux l'éducation relative à l'environnement et au développement durable ainsi qu'une sensibilisation au bien Vivre Ensemble et qui se déclinent cette année de la manière suivante :

- **L'émotion de la peur** : qu'est ce qui nous fait peur ? Pourquoi ? Histoires, jeux et créations autour de cette émotion. Organisation de la fête de la peur.
- **Les légendes autour des « Mal-aimés »**, qui sont-ils ? Pourquoi ? Comment changer de regard ? Etayer son point de vue, aiguïser son esprit critique
- **Découvrir et imaginer des animaux fantastiques** : mythologie, légendes...
- **Des mal-aimés à protéger** : chacun à sa place, vie en harmonie, respect
- **Les mal-aimés au jardin** : rampants, gluants, qui piquent, invasifs, fruits et légumes moches
- **Les mal-aimés chez les humains** : faire le parallèle, bien Vivre Ensemble, respect, sensibilisation au harcèlement (préjugés, stigmatisations, rumeurs)



L'équipe d'animation est composée de Loan Ferron, Céline Flores, Isabelle Gohard, Sylvain Caroir (Ecole Multisports) et Anaïs Leal Veiga directrice de la structure.

Nous nous appuyons également sur nos partenaires locaux tels que Ecoacteurs en Médoc avec le club nature, le SIRP Saumos-Le Temple, l'école La Lebade, LAEL (l'association des amis de l'école la Lebade), l'accueil périscolaire La Pimpa du Porge avec lesquels nous organisons, participons ou co-construisons des projets qualitatifs et ainsi nous bénéficions d'outils ou de ressources solides qui viennent compléter celles que nous avons déjà.



Office de Tourisme

L'Office de Tourisme Médoc plein Sud vous présente
son Comptoir des Loisirs

Le saviez-vous ? Un Office de Tourisme a été créé le 1er janvier 2018 !
Il promeut les 10 communes de la Communauté de Communes de la Médullienne.

Un Office de Tourisme, ça sert à quoi ? L'équipe de l'Office de Tourisme :

- Accueille et informe les visiteurs et les locaux gratuitement sur l'offre touristique locale
- Valorise le territoire et ses richesses pour rendre attractive la destination
- Fédère et accompagne les prestataires touristiques dans leurs projets

L'équipe est aussi disponible pour tous les habitants du territoire. Vous cherchez une activité ? Vous souhaitez occuper les enfants ? Notre Comptoir des Loisirs vous informe. N'hésitez pas à nous contacter et nos conseillers en séjour se feront un plaisir de vous présenter les professionnels alentour pour passer un bon moment !



*Que faire cet hiver ?
Profitez des activités de notre territoire !*



- Partir en excursion dans le vignoble :

Partez à la découverte des domaines viticoles d'Avensan, Listrac-Médoc et Moulis-en-Médoc. Nos viticulteurs vous accueillent toute l'année pour des visites et dégustations.

- Assister à un atelier découverte aux Grès Médocains :

Découvrez cette fameuse entreprise Médocaine où l'on façonne l'argile depuis 4 générations. Visite de l'atelier et réalisation d'un objet en grès. Ateliers pendant les vacances scolaires sauf à Noël.

Tarif : 12€ / 05 56 58 16 58

3 Route de Carcans 33480 Listrac-Médoc

- Tester le géocaching :

Munissez-vous de votre smartphone et téléchargez l'application mobile gratuite qui vous propose de jouer à une chasse au trésor en plein air. Le but est de retrouver les caches géolocalisées dans un périmètre indiqué sur le GPS du téléphone. Partez à la conquête du Médoc en vous amusant !

Besoin d'informations ?

Nos points d'accueil sont ouverts
d'avril à septembre.

Hors saison, l'équipe est à votre disposition du
lundi au vendredi de 9h00 à 17h00 (sauf jours
fériés) pour répondre à toutes vos questions par
e-mail et par téléphone ou sur les réseaux sociaux.

+33 5 64 31 07 77

+33 6 42 59 33 69

accueil@medocpleinsud.com



facebook.com/leporgeocean



instagram.com/medocpleinsud

Retrouvez toutes
les informations du territoire :
www.medocpleinsud.com

Afin d'être au courant de toutes
les actualités, inscrivez-vous à la
newsletter !

Parole à l'opposition

Je tiens avant tout à m'associer aux remerciements adressés à toutes les personnes qui sont intervenues directement pour combattre le feu ou pour assurer la logistique du point d'alimentation de Saumos. Les pompiers bien évidemment, mais aussi et en particulier les habitants de Saumos qui n'ont pas compté leur temps et ont risqué leur santé pour préserver en premier lieu les vies humaines. Merci à l'ACCA de Saumos, son président et ses membres pour leur aide sur le front du feu et la mise à disposition sans contrainte du Courtiou.

Cet épisode tragique du feu nous rappelle durement à l'absolue nécessité de prendre en compte dans nos décisions, nos actions et nos prévisions les effets du dramatique réchauffement climatique dont nous avons touché en ce 12 septembre, bien malgré nous et avec frayeur, certaines des conséquences.

Ce risque pour les générations futures nous oblige à plusieurs titres. Il nous oblige à la consommation raisonnée de nos capacités d'investissement, qui doivent impérativement être fléchées au crédit de projets durables qui anticipent les effets des risques climatiques sur notre développement.

Il nous oblige aussi à plus d'équité dans nos objectifs et à une évaluation plus fine des effets de nos actions à court mais aussi à long terme.

Cette équipe municipale ne doit pas travailler pour elle, à courte vue, elle est au service de tous.

Je souhaite que des leçons soient tirées de la catastrophe que nous avons vécue et que l'on se pose collectivement la question du bien fondé d'un projet pharaonique de nouvelle mairie et de bibliothèque : en quoi cela servira-t-il le bien vivre de nos enfants et petits-enfants ?

Je souhaite que les subventions aux associations soient délivrées en toute transparence non pas comme subvention à l'équilibre mais comme accompagnement des actions des citoyens aux services de tous : pourquoi telle association obtient elle plus de subvention qu'une autre alors même que les impacts sur la vie communale sont comparables ?

Je souhaite que toutes décisions relatives au patrimoine de Saumos : bâtiments, forêt, voirie, équipements etc... soient débattues et analysées selon cet objectif de durabilité et de gain pour le futur : cela passe par, à minima, une concertation au sein de l'équipe municipale et par la dynamisation de la vie des commissions.

Je souhaite que les réflexions sur le PLU soient elles aussi transparentes, que les décisions soient partagées, que le projet pour notre village soit établi selon ce seul prisme du développement durable et de la lutte contre le réchauffement climatique : posons-nous la question de l'imperméabilisation induite par les lotissements ? Posons-nous la question des transports générés par la production de logements au-delà des besoins établis par le SCoT. Posons-nous la question de la préservation de la ceinture verte du village nécessaire pour préserver les îlots de fraîcheur et dont l'entretien est indispensable pour minimiser les risques incendie. Posons-nous la question des logements locatifs et non uniquement de la production de maisons occupées par les seuls propriétaires, souvent sous-occupées une fois les enfants partis...

Je ne cesserai de demander la transparence, la concertation et pour commencer et d'abord au sein de l'équipe municipale, la prise de décision collégiale et la résilience quant à la réalité de nos capacités d'investissement au regard des défis climatiques qui s'annoncent et dont nous devons prendre notre part.

Votre conseiller municipal
Cyril BRUNAUD

Un Habitant à l'honneur

Un Saumossais en lice pour le titre "l'un des Meilleurs Ouvriers de France"

Corentin Baldin, habitant de Saumos depuis 2018, a eu rendez-vous à Bourges le 15 décembre dernier pour l'épreuve finale du concours d'un des Meilleurs Ouvriers de France, pour la classe "Couverture et ornementation".

Cet examen est une validation de la maîtrise d'un savoir-faire à la française en situation professionnelle, et une représentation nationale soutenue par l'État français. Il s'agit d'un concours diplômant, et doit prouver que les valeurs fondamentales qui animent la légitimité du titre sont respectées.

Contrairement aux idées reçues, ce n'est pas un concours à proprement parler, avec un unique vainqueur : il peut y avoir plusieurs MOF, un seul ou même aucun !

C'est donc après plus d'un an, et plus de 1300 heures de travail dans son garage en plus de son activité salariale, que Corentin a présenté son œuvre.

Ils étaient 11 candidats présents venus de tout l'hexagone à Bourges pour rendre leur travail, le travail de toute une année.

"C'est une année parenthèse, hors du temps. On vit maquette, on mange maquette, on dort maquette. On ne pense plus qu'à ça, et on ne fait que ça."

"C'est là où l'entourage proche, famille et amis, devient primordial. On est complètement happé par notre maquette, mais la vie suit son cours, et sans entourage solide, on ne peut pas y arriver"

"C'était une année riche en émotions, en apprentissages, en remises en questions aussi. Puis j'avoue avoir eu un sacré coup de sang au mois de septembre ! Heureusement ma maquette a eu plus de chance que notre belle forêt"

Rendez-vous au plus tard en février pour les résultats !



Annuaire des professionnels

TOURISME ET HÉBERGEMENT

Côté Ouest Conciergerie

Conciergerie-locations
saisonnnières

-

06 69 65 33 30

www.coteouestatlantique.wixsite.com

IMMOBILIER

Géraldine Immobilier

Location, gestion, vente immobilière
(maison, appartement, terrain...)

-

06 24 29 64 06

05 56 82 46 77

sainte-heleneimmobilier@gmail.com

www.sainte-helene-immobilier.com

SERVICES & CONSEILS

Comme chez soi

Coiffure
hommes - femmes - enfants
à votre domicile

-

06 49 77 10 69

SERVICE & CONSEILS

Optimize

Accompagnement en optimisation
de la fiscalité locale
et des dépenses énergétiques

-

07 86 27 50 01

thibautlouriou@gmail.com

SERVICES & CONSEILS

Les rêveries de Marinette

Entretien et remaniements de jardins
traditionnels, naturels ou sauvages

-

06 86 36 62 02

contact@marinette-jardins.fr

SERVICES & CONSEILS

TAXI MV

Taxi pour toutes distances
Gare - Aéroports
Entreprises - Services

-

06 12 76 09 70

taximv@orange.fr

BÂTIMENT & TRAVAUX

FARNAULT Nicolas

Mécanique à domicile

-

07 88 60 93 44

nicolas33680@hotmail.fr

BÂTIMENT & TRAVAUX

Gsoudure & Design

Réalisation d'escalier, portail, mobilier
bois et métal ainsi que diverses
structures en acier aluminium et inox

-

06 26 24 12 00

Gsoudure@gmail.com

www.gsoudure-n-design.com

BÂTIMENT & TRAVAUX

Transmedoc Ecorces

Calibrage d'écorces de pin maritime

-

05-56-26-51-23

contact@transmedoc-ecorces.com

www.transmedoc-ecorces.com

PHOTO & ARTISTIQUE

Elodie Rogel Artiste Peintre

Création de tableaux contemporains.
Artiste spécialisée dans la peinture
au pinceau ou au couteau

-

06-80-24-42-40

elodie.rogel@yahoo.fr

elodierogel.wixsite.com

PHOTO & ARTISTIQUE

Olga Palet Photographe

Photographe couple, mariage,
grossesse, famille...

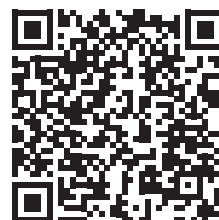
-

06-49-08-53-84

olgapaletphotographe@gmail.com

olgapaletphotographe.com

Si vous êtes un professionnel dont le siège social se situe sur notre commune, n'hésitez pas à vous faire connaître afin que nous puissions faire apparaître vos coordonnées dans l'annuaire.



Nuisances sonores



Choisir le bon moment, c'est moins dérangeant ...

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses, perceuses, tronçonneuse, etc... ne peuvent être exécutés que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30
- Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Numéros utiles

Listes et numéros des associations :

A.C.C.A. : M. CONSTANTIN Nicolas 06 74 28 02 37
ANIM'SAUMOS : Mme MOUTIC Vanessa 06 74 74 67 14
Bibliothèque Municipale : Mme DUPOUY Adimar 06 65 34 15 13
Byblos : Mme CHAUTARD Corinne 06 45 40 92 89
D.F.C.I. : M. PERAGALLO Jean 06 88 90 44 66
Fol2Fitness : Mme LACOSTE Irène 07 77 05 06 08
La Boule Saumossoise : Mme THOMAS Isabelle 06 26 57 76 68
La Ronde de l'Eyron : Mme PREVOT Laure 06 80 02 87 20
LAEL : M. ACKER Alexandre 06 34 63 35 96
Les Tréteaux de Saumos : Mme PENICAUD Chantal 06 81 99 74 14
Moto Cross : M. LAUSEIG Thibaut 06 81 52 79 85
Sau'mouv' : M. AGULHON Nathan 06 34 23 88 87
Yogacademie : M. PRIETO Jérôme 06 52 67 67 81

POMPIERS : 18
POLICE : 17
SAMU : 15
URGENCE SOCIALE : 115

SOS MÉDECIN EYSINES : 05 56 48 75 59

Vétérinaire : 3115

**Pharmacie de garde : 3237 (0.35€TTC/min)
ou www.3237.fr**

Médecin

Docteur Thomas LAFON
7 avenue du Médoc - 33680 SAUMOS
06 02 42 64 87

Gendarmerie Lacanau

27 Avenue de la Libération - 33680 LACANAU
05 57 17 07 60

Service Départemental d'Incendie et de Secours

24 Avenue de Lac - 33680 LACANAU
05 56 03 59 79

Communauté de Communes Médullienne

4 Rue Carnot - 33480 CASTELNAU-DE-MÉDOC
05 56 58 65 20

Sous-Préfecture de LEPARRE-MÉDOC

4 Allée du 8 Mai 1945 - 33340 LEPARRE-MÉDOC
05 56 90 60 60

Parc Naturel Régional du Médoc

21 Rue du Général de Gaulle - 33112 SAINT-LAURENT-MÉDOC
05 57 75 18 92

Déchetterie LE PORGE

Lieu-dit « Les Landes de Saumos » - 33680 LE PORGE
05 56 58 65 20

Hôpital Pellegrin

Rue de la Pelouse de Douet - 33000 BORDEAUX
05 56 79 56 79

Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Bordeaux

Place Amélie Raba Léon - 33076 BORDEAUX
05 56 96 40 80



Le Journal Municipal 38 Saumos

Mairie de Saumos • Directeur de la publication : Didier Chautard • Responsable éditorial : Stéphane Porte • Création : Studio Palace
Imprimeur : IBG Imprimerie (300 exemplaires) • Publication annuelle • N° 38 - janvier 2023

contact@saumos.fr • www.saumos.fr